



# Communiqué de presse

Embargo: 12.05.2016, 9:15

---

## 1 Population

N° 0351-1605-00

Scénarios de l'évolution de la population des cantons de 2015 à 2045

## Le nombre de personnes à la retraite va fortement augmenter

Neuchâtel, 12.05.2016 (OFS) – **A peu près tous les cantons enregistreront une croissance démographique positive au cours des trente prochaines années. Cet accroissement sera accompagné d'une augmentation marquée du nombre de personnes en âge d'être à la retraite dans tous les cantons, selon les nouveaux scénarios de l'évolution de la population des cantons de la Suisse calculés par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

D'après le scénario de référence de cette nouvelle série de scénarios démographiques cantonaux, la population de tous les cantons augmentera entre 2015 et 2045 à l'exception de celle du canton d'Uri qui restera relativement stable. Les cantons qui enregistreront les accroissements démographiques les plus importants seront Fribourg, Vaud, Thurgovie et Argovie.

### 50% de retraités en plus

Au cours des trente prochaines années, la population en âge d'être à la retraite augmentera fortement dans tous les cantons. L'accroissement s'élèvera ainsi à plus de 50% dans à peu près tous les cantons. Ceux de Schwyz, Fribourg, Thurgovie, Obwald et Argovie verront même doubler leur population de 65 ans ou plus au cours de cette période.

L'accroissement sans précédent de cette population dans ces cantons est dû premièrement au grand nombre de résidents permanents atteignant l'âge de la retraite au cours des prochaines décennies et deuxièmement à l'arrivée depuis d'autres cantons ou depuis l'étranger de personnes s'installant définitivement avec leur famille et vieillissant ensuite dans ces cantons. À Bâle-Ville, cette augmentation ne se limitera qu'à 35% en raison, d'une part, de la proportion déjà importante de personnes âgées dans ce canton et, d'autre part, des départs réguliers vers d'autres cantons d'un grand nombre de résidents permanents n'ayant pas encore atteint l'âge de la retraite.

### **Les flux migratoires influencent le vieillissement démographique**

Au cours des prochaines décennies, les cantons périphériques connaîtront un vieillissement accentué en raison de nombreux départs de jeunes adultes et d'arrivées régulières de personnes plus âgées. En 2045, les cantons avec les pourcentages les plus élevés de personnes en âge d'être à la retraite seront Uri, le Tessin, Obwald, Nidwald et les Grisons. Il faut noter que dans presque tous les cantons, les pourcentages de personnes de 65 ans ou plus dépassent 25% en 2045. Seul quatre cantons présenteront des pourcentages moins élevés: Vaud, Genève, Zurich et Fribourg.

En général, la population des cantons urbains vieillira moins que celle des autres cantons en raison des flux migratoires, en provenance d'autres cantons et de l'étranger, caractérisés par des arrivées de jeunes adultes et des départs d'adultes plus âgés. Ce processus engendrera un certain renouvellement de ces populations. En 2045, dans les cantons de Bâle-Ville, de Vaud, de Fribourg, de Zurich et de Genève, le rapport de dépendance des personnes âgées n'atteindra pas 45 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans. Il sera par contre plus élevé que 60 dans les cantons d'Uri, d'Obwald, du Tessin, de Nidwald et des Grisons.

Les variations les moins importantes de ce rapport au cours des trente prochaines années s'observeront ainsi dans les cantons urbains tels que Zurich (+14), Genève (+14) ou Bâle-Ville (+11). Au cours de cette même période, les cantons d'Uri (+38), d'Obwald (+37) et de Nidwald (+30) enregistreront les augmentations les plus importantes.

### **Des croissances démographiques favorisées par les migrations**

Entre 2015 et 2045, les cantons de Fribourg, de Vaud, de Thurgovie, d'Argovie, du Valais et de Zurich connaîtront les accroissements démographiques les plus forts. Leur population augmentera de plus de 25%. Cette évolution sera due pour la plupart de ces cantons aux arrivées de jeunes adultes depuis d'autres cantons ou depuis l'étranger permettant ainsi également aux naissances de rester assez élevées. Il faut noter que selon le scénario de référence quatorze cantons observeront plus de décès que de naissances au cours de cette période.

La population du canton de Zurich augmentera de 1,5 à 1,8 million entre 2015 et 2045. Sa part dans la population totale de la Suisse croîtra ainsi de 17,6% à 18,1%. Seuls les cantons de Vaud et de Fribourg verront augmenter leur pourcentage plus fortement. La part de la population du canton de Vaud s'accroîtra de 9,3% à 9,9%. Le pourcentage de la population du canton de Fribourg passera de 3,7% à 4,3%.

Par contre, Berne avec un pourcentage diminuant de 12,2% à 11,6% sera le canton connaissant la réduction la plus importante de sa part dans la population de la Suisse malgré une croissance démographique faisant passer sa population de 1 million en 2015 à un peu moins de 1,2 million en 2045. Les cantons de Bâle-Campagne et des Grisons seront, après Berne, les cantons qui enregistreront les plus grandes diminutions de leur pourcentage. La part du premier passera de 3,4% à 3,1% et la part du second de 2,4% à 2,1%. La population de la Suisse continuera ainsi de se concentrer autour de la Métropole zurichoise et de l'Arc lémanique.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE  
Service des médias

### **Les scénarios pour les cantons sont basés sur les scénarios pour la Suisse**

Les scénarios de l'évolution démographique des cantons sont basés sur les scénarios de l'évolution démographique de la Suisse 2015-2045. Les 3 scénarios nationaux de bases : scénario de référence, «haut» et «bas», ont été régionalisés avec des hypothèses différentes pour chacun des cantons. Les scénarios ont été calculés jusqu'à l'horizon 2045. Pour des raisons de concision, seuls les résultats du scénario de référence, sont présentés dans ce communiqué. Les résultats des scénarios «haut» et «bas» sont disponibles sur Internet (<http://www.population-stat.admin.ch>). Pour ces trois scénarios, on suppose que les écarts observés entre les différents indicateurs des cantons au cours des dernières décennies subsisteront tout au long de la période de projection. Les scénarios «haut» et «bas» marquent les limites supérieure et inférieure des évolutions démographiques plausibles. Le scénario de référence est le scénario paraissant le plus plausible.

### **Buts des scénarios**

Les scénarios de l'évolution démographique des cantons 2015-2045 sont les quatrièmes projections démographiques cantonales complètes produites par l'Office fédéral de la statistique (OFS) (précédentes séries : 2002-2040, 2005-2030, 2010-2035). L'intérêt et l'originalité de ces scénarios résident dans le fait qu'il s'agit d'une régionalisation de scénarios nationaux et pas seulement d'une agrégation de plusieurs scénarios cantonaux ou d'une distribution des effectifs des scénarios nationaux entre différentes régions. En effet, ces scénarios démographiques cantonaux ont été calculés simultanément pour tous les cantons et réajustés à chaque pas de la projection sur les scénarios de l'évolution démographique de la Suisse. Cela nous a permis au niveau de la Suisse de garder des bilans démographiques identiques aux scénarios nationaux pour chaque année de la projection.

### **Les projections des cantons**

Plusieurs cantons produisent régulièrement des scénarios de l'évolution de leur population, souvent également pour leurs districts ou leurs communes. Sans être exhaustif, on peut citer les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Genève, de Lucerne, de Neuchâtel, de Soleure, du Tessin, de Vaud et de Zurich. Les scénarios de l'OFS ne peuvent pas et, du reste, n'ont pas pour but de remplacer de telles projections. Ils sont cohérents au niveau national et ils obéissent à des contraintes comme l'obligation de consolider les migrations intercantionales avec un solde égal à zéro, la comparabilité internationale des hypothèses, etc. Les cantons qui produisent leurs propres projections démographiques n'ont pas ce genre de contraintes et ont ainsi tout loisir de choisir les hypothèses les plus pertinentes à leurs problématiques et à leurs visions de l'avenir.

---

**Renseignements:**

Raymond Kohli, OFS, Section Démographie et migration, tél. : +41 58 463 61 53  
Centre d'information de la section Démographie et migration, e-mail: [info.dem@bfs.admin.ch](mailto:info.dem@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél. : +41 58 463 60 13, e-mail : [kom@bfs.admin.ch](mailto:kom@bfs.admin.ch)

---

**Offre en ligne:**

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) > Thèmes > 01 - Population  
La statistique compte pour vous. [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

---

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les offices de statistique des cantons et des villes ont eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours avant leur mise à disposition du public.

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) ainsi que la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC) ont eu accès au texte du communiqué de presse de manière limitée, contrôlée et sous embargo, un jour avant sa mise à disposition du public.

**T1 Evolution de l'effectif de la population résidante permanente des cantons au 31 décembre selon le scénario de référence (AR-00-2015), de 2015 à 2045 (en milliers)**

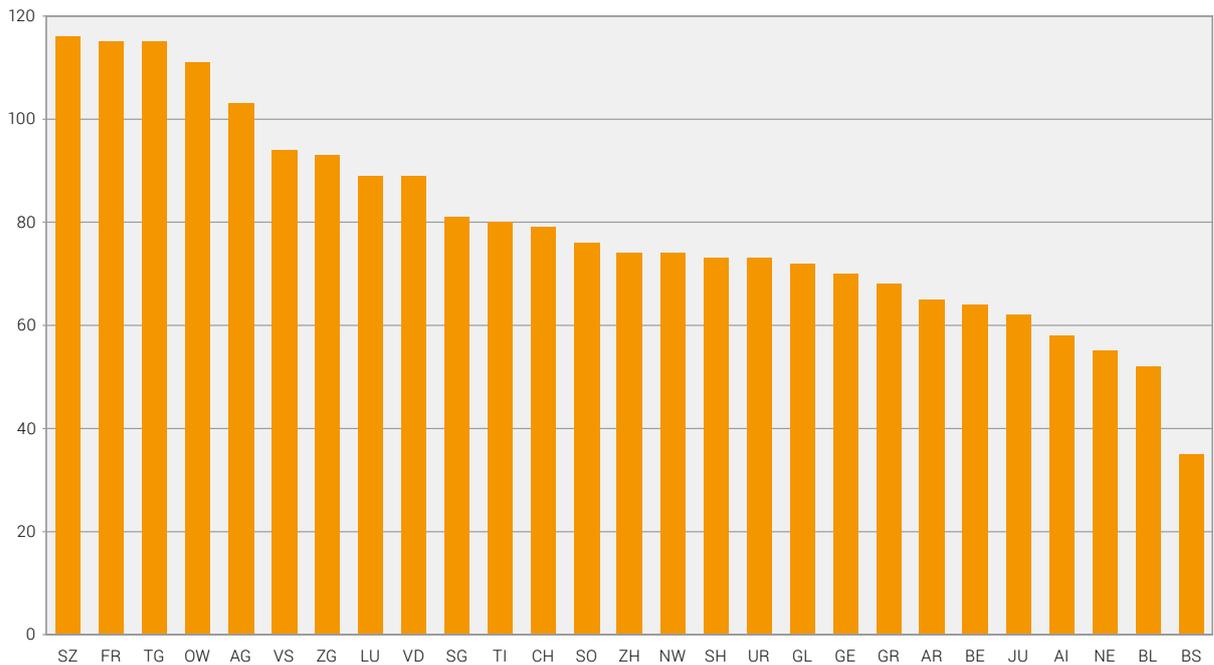
Cantons	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	Accroissement annuel moyen 2015-2045 (en pour mille)
Suisse	8 339,5	8 757,6	9 159,9	9 541,5	9 857,0	10 044,3	10 176,1	6,7
ZH	1 467,5	1 553,5	1 633,0	1 707,2	1 769,7	1 809,3	1 839,0	7,6
BE	1 017,5	1 053,7	1 089,7	1 123,2	1 150,0	1 165,7	1 176,8	4,9
LU	399,3	419,6	439,4	457,9	473,3	483,5	491,1	6,9
UR	36,1	36,4	36,7	36,9	36,8	36,4	35,7	-0,3
SZ	154,4	162,0	169,4	176,3	182,1	185,9	188,4	6,6
OW	37,1	38,3	39,6	40,7	41,5	41,8	41,9	4,1
NW	42,2	43,0	43,8	44,4	44,7	44,5	44,1	1,5
GL	40,1	41,3	42,4	43,5	44,4	44,9	45,2	4,0
ZG	121,9	129,0	135,4	141,3	146,0	148,5	150,1	7,0
FR	309,4	336,1	361,8	386,3	407,7	423,5	435,9	11,5
SO	266,3	278,0	289,3	300,0	308,9	314,8	318,8	6,0
BS	192,0	196,0	200,5	205,4	209,2	209,5	209,3	2,9
BL	283,1	290,3	297,4	304,1	309,5	312,2	313,6	3,4
SH	80,2	83,6	87,1	90,5	93,3	95,1	96,4	6,2
AR	54,3	55,3	56,5	57,8	58,7	59,1	59,2	2,9
AI	15,9	16,0	16,1	16,3	16,3	16,2	16,0	0,2
SG	500,7	520,9	540,5	558,9	573,6	582,1	587,6	5,3
GR	197,1	201,5	206,2	210,6	213,5	213,4	212,4	2,5
AG	654,1	693,2	730,7	766,1	796,5	818,5	835,5	8,2
TG	267,7	285,0	301,9	317,7	330,8	339,6	346,0	8,6
TI	354,8	371,4	386,8	401,5	413,1	418,7	422,0	5,8
VD	774,3	825,2	874,6	922,6	963,2	987,2	1 004,7	8,7
VS	336,8	357,7	377,9	397,1	412,9	422,8	429,9	8,2
NE	178,7	184,0	189,6	195,3	200,3	202,9	204,5	4,5
GE	485,1	511,7	536,8	561,4	580,7	587,5	590,7	6,6
JU	72,9	74,9	76,8	78,7	80,2	81,0	81,3	3,7

**T2 Pourcentage des 0-19 ans, des 20-64 ans et des 65 ans ou plus dans la population résidente permanente des cantons selon le scénario de référence (AR-00-2015), en 2015 et en 2045**

Cantons	2015			2045		
	0-19 ans	20-64 ans	65 ans ou plus	0-19 ans	20-64 ans	65 ans ou plus
Suisse	20,0	61,9	18,0	18,6	54,9	26,4
ZH	19,6	63,5	16,9	18,9	57,5	23,6
BE	19,0	60,8	20,2	18,0	53,2	28,8
LU	20,6	62,4	17,0	18,7	55,3	26,1
UR	20,4	60,0	19,6	16,9	48,7	34,3
SZ	19,9	63,2	16,9	16,7	53,5	29,8
OW	20,6	61,8	17,6	16,6	50,5	32,9
NW	18,4	62,4	19,2	15,6	52,4	32,0
GL	19,2	61,7	19,1	16,4	54,4	29,2
ZG	20,2	63,3	16,4	18,7	55,6	25,8
FR	22,9	62,2	14,9	21,6	55,6	22,8
SO	19,2	61,8	19,0	18,0	53,9	28,0
BS	16,7	63,0	20,4	16,1	58,7	25,2
BL	19,1	59,6	21,3	18,0	52,8	29,2
SH	18,8	60,7	20,5	17,0	53,4	29,6
AR	20,2	60,9	19,0	17,3	53,9	28,7
AI	22,2	59,4	18,4	19,4	51,7	28,9
SG	20,7	61,8	17,5	18,9	54,2	26,9
GR	18,3	61,6	20,1	16,8	51,9	31,2
AG	20,3	62,8	16,9	18,8	54,3	26,9
TG	20,5	62,8	16,7	18,1	54,1	27,8
TI	18,3	59,9	21,9	16,0	50,9	33,1
VD	22,0	61,7	16,3	20,3	56,0	23,7
VS	20,0	61,2	18,8	18,3	53,1	28,6
NE	21,4	60,1	18,5	20,3	54,7	25,0
GE	20,9	62,5	16,6	19,0	57,7	23,2
JU	21,6	58,4	20,0	20,1	50,9	29,0

Accroissement (en %) de la population résidante permanente de 65 ans ou plus dans les cantons selon le scénario de référence (AR-00-2015), de 2015 à 2045

G 1

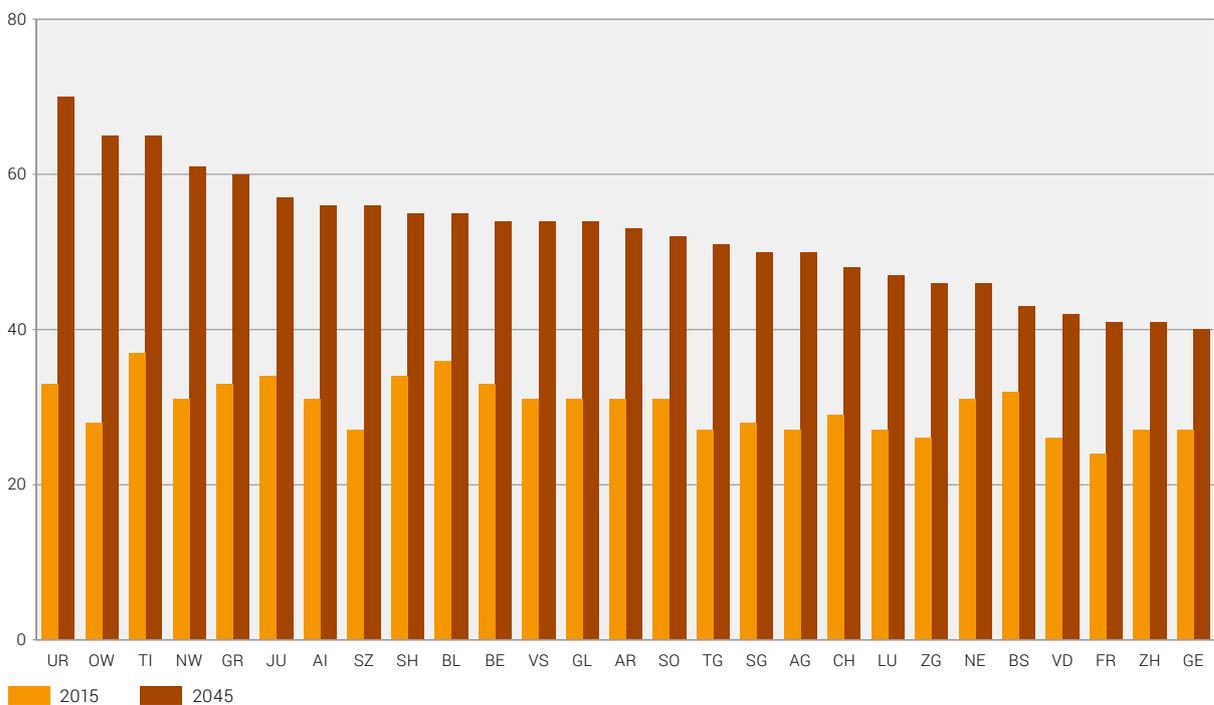


Source: OFS - SCENARIO

© OFS 2016

Rapport de dépendance des personnes âgées (nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans) en 2015 et en 2045 selon le scénario de référence (AR-00-2015)

G 2



Source: OFS - SCENARIO

© OFS 2016